



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CAHIER DES CHARGES ACADEMIQUE

pour la mise en œuvre
du Contrôle en Cours de Formation
du domaine professionnel

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE Option « en structure »

(Arrêté du 11/05/2011 ; modifié par l'arrêté du 24/07/2013 ; précisé par la circulaire n°2016-053 du 29/03/2016)

Champ d'activités

« Le titulaire du bac pro ASSP option « en structure » exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives. [...] »

Il exerce auprès de ces personnes des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale. Il est également amené à exercer, au sein de l'établissement employeur, des activités de promotion de la santé en lien avec le projet d'établissement, et participe à des activités de gestion. [...] »

« Ces activités sont conduites dans le respect de la responsabilité liée à l'emploi avec une marge d'autonomie définie par ou avec l'employeur. »

Annule et remplace la version de novembre 2014

Les modifications apportées au CDC apparaissent en rouge.

SOMMAIRE	pages
Préambule	3
Présentation synthétique des contrôles en cours de formation	4 - 5
Information et convocation aux épreuves, absence d'un candidat à une épreuve ou sous épreuve	6
Les PFMP : obligations réglementaires, absences en PFMP, liste indicative des structures à privilégier pour l'accueil des stagiaires.	7 à 9
Epreuves du B.E.P.	
EP1 Techniques de services à l'utilisateur (en établissement scolaire) <i>UP1</i>	
Maquette de présentation du sujet	11 - 12
Grille d'évaluation	13
EP1 Techniques de services à l'utilisateur (en milieu professionnel) <i>UP 1</i>	
Grille de notation	14
EP2 Soins, hygiène et confort (en établissement scolaire) <i>UP2</i>	
Maquette de présentation du sujet	15 - 16
Grille d'évaluation	17
Éléments constitutifs du dossier candidat (destiné au jury final B.E.P.)	18
Fiche préparatoire à la saisie des notes	19
Epreuves du BAC PRO	
Sous épreuve E13 : conduite d'un projet d'accompagnement <i>U13</i>	
Cadrage	21
Grille de notation	22 – 23
E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE	
Sous épreuve E31 : soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure <i>U31</i>	
Cadrage	24
Grille de notation	25 – 26
Sous épreuve E32 : projet d'animation <i>U32</i>	
Cadrage	27
Grille de notation	28
Sous épreuve E33 : conduite d'une action d'éducation à la santé <i>U33</i>	
Cadrage	29
Grille de notation	30 – 31
Fiche récapitulative des notes	32
Pochettes par épreuve destinées à la commission d'harmonisation	33 à 38
Éléments constitutifs du dossier candidat (destiné au jury final BAC PRO)	39

Préambule

Ce document a pour objectif d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre du Contrôle en cours de formation (CCF) du baccalauréat spécialité ASSP, option : en structure.

Le diplôme intermédiaire du bac pro ASSP est le BEP ASSP.

Dans le cadre de la mise en œuvre du CCF les professeurs/formateurs doivent évaluer les candidats au BEP et BAC PRO ASSP :

- En établissement de formation :

Ils construisent pour cela des situations correspondantes aux compétences à évaluer spécifiques de chaque épreuve ou sous-épreuve et aux savoirs associés dans le respect des exigences du règlement d'examen ;

- En milieu professionnel, lors des périodes de formation en milieu professionnel notamment :

Ils s'assurent que les candidats peuvent mettre en œuvre les compétences spécifiques aux épreuves et participent à leur évaluation en fin de période.

Les professionnels sont étroitement associés à l'évaluation ; leur participation peut prendre plusieurs formes : proposition de note conjointe avec le professeur en milieu professionnel, élaboration de sujets et situation d'évaluation, présence lors des CCF en établissement...

Chaque année **une réunion d'harmonisation académique** est organisée à une date communiquée par l'IEN SBSSA. Lors de cette réunion d'harmonisation les équipes représentant les établissements de formation apporteront, pour l'ensemble de leurs candidats, les documents cités pages 32 à 38.

Ces différents documents seront classés à l'intérieur de pochettes (utiliser les maquettes académiques). Seront vérifiées : **la conformité des CCF et la conformité des PFMP.**

L'équipe veillera, ensuite, à ce que, pour chacun des candidats, les dossiers CCF et PFMP soient reconstitués. Ces documents devront être à disposition du responsable du centre de formation afin que celui-ci soit en mesure d'apporter, rapidement, les informations nécessaires s'il venait à être sollicité par le président du jury de délibération.

Attention : Aucune grille d'évaluation académique ne peut être modifiée par les établissements.

Ce guide est établi conformément aux documents nationaux de référence du bac pro ASSP :

- Les bulletins officiels de l'éducation nationale ;
- Le document ressource pour l'enseignement en bac pro ASSP (guide national à l'attention des équipes pédagogiques et des corps d'inspection édité en octobre 2011).

RAPPEL : Le site disciplinaire SBSSA est une source d'information à consulter régulièrement.

Présentation synthétique des contrôles en cours de formation

EPREUVES	MODALITES D'EVALUATION	OBJECTIFS	CONTENU / SUPPORT DE L'EVALUATION
<p>B.E.P ASSP</p> <p style="text-align: center;">↗</p> <p>EP1 : techniques de services à l'utilisateur. (en deux parties) Coef 6</p> <p style="text-align: center;">↘</p>	<p>Evaluée par les enseignants, les formateurs <u>dans le cadre des activités habituelles de formation.</u></p> <p>Les professionnels sont associés (élaboration des supports de l'évaluation, évaluation des candidats...)</p>	<p>Vérifier que le candidat est capable de mettre en œuvre des techniques de services à l'utilisateur en respectant l'hygiène, la sécurité, les principes d'ergonomie et d'économie, et de justifier les actions conduites en mobilisant ses connaissances.</p>	<p>Supports d'évaluation en établissement :</p> <p>Réalisation d'un plat destiné à un repas pour 2 ou 4 personnes ou d'une collation.</p> <p>Entretien ou tri du linge ; nettoyage des locaux, des équipements ou réalisation d'un bio-nettoyage.</p> <p>Quand ?</p> <p>Au cours de l'année de première .</p> <p>Durée : 2 heures maximum.</p> <p>Bilan effectué en fin de période de formation en milieu professionnel.</p> <p>Quand ? au cours de l'année de première¹.</p> <p>Sur quelles activités ?</p> <p>Le service des repas et des collations.</p> <p>L'aide à la prise des repas.</p>
<p>EP2 : soins, hygiène et confort. Coef. 6</p>	<p>Evaluée par les enseignants, les formateurs <u>dans le cadre des activités habituelles de formation.</u></p> <p>Les professionnels sont associés (élaboration des supports de l'évaluation, évaluation des candidats...).</p>	<p>Vérifier que le candidat est capable de mettre en œuvre des techniques de soins d'hygiène et de confort en respectant l'hygiène, la sécurité, les principes d'ergonomie et d'économie, et de justifier les actions conduites en mobilisant ses connaissances.</p>	<p>Supports d'évaluation en établissement :</p> <p>Un soin d'hygiène chez l'enfant.</p> <p>Un habillage ou déshabillage.</p> <p>Une réfection de lit inoccupé.</p> <p>Quand ?</p> <p>Au cours de l'année de première.</p> <p>Durée : 2 heures maximum.</p>

¹ La circulaire du 29/3/2016 prévoit la fin des évaluations certificatives en classe de seconde professionnelle, afin de laisser au jeune du temps pour les apprentissages en allégeant la pression des évaluations certificatives. Le corps d'inspection a ainsi placé cette évaluation de préférence durant la PFMP3, éventuellement pendant la PFMP4.

<p>BAC ASSP</p> <p>E13</p> <p>Conduite d'un projet d'accompagnement.</p> <p>Coefficient 4</p>	<p>Le candidat est évalué par deux membres d'une commission :</p> <p>un professeur d'enseignement professionnel de la spécialité</p> <p>et, si possible par un professionnel.</p>	<p>Vérifier que le candidat est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier et d'analyser les besoins et attentes de la personne, - de présenter et de justifier le projet d'accompagnement élaboré, - de décrire les actions d'accompagnement, - de se placer dans une posture professionnelle. 	<p>Prend appui sur un dossier élaboré par le candidat au cours d'une PFMP (d'une durée minimale de 4 semaines) dans un des secteurs représentatifs de l'option.</p> <p>Quand ? en terminale.</p> <p>Modalités : présentation du dossier par le candidat (15 minutes) suivie d'un entretien (30 minutes).</p>
<p>E31</p> <p>Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure.</p> <p>Coefficient 4</p>	<p>Candidat évalué par le tuteur sur l'ensemble de la PFMP.</p> <p><u>La proposition de note est établie conjointement par le tuteur + un membre de l'équipe pédagogique.</u></p>	<p>Evaluer les compétences d'organisation, de communication et de gestion de la qualité ;</p> <p>et les compétences de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soins d'hygiène et de confort ; techniques de manutention ; - préparation et service de collations et distribution des repas ; surveillance de l'état de santé ; - maintien de l'hygiène de l'environnement de la personne. 	<p>Bilan prenant appui sur les activités liées aux soins d'hygiène et de confort auprès d'adultes non autonomes, techniques de manutention ; préparation et service de collations et distribution des repas ; surveillance de l'état de santé ; maintien de l'hygiène de l'environnement de la personne.</p> <p>Au cours d'une PFMP (4 semaines minimum) réalisée en fin de première ou au cours de l'année de terminale.</p>
<p>E32</p> <p>Projet d'animation.</p> <p>Coefficient 2</p>	<p>L'élève est évalué par le tuteur.</p> <p><u>La proposition de note est établie conjointement par le tuteur + un membre de l'équipe pédagogique.</u></p>	<p>Evaluer les compétences mobilisées lors de la conception, la conduite et l'évaluation d'un projet d'animation ou d'une activité collective.</p>	<p>L'évaluation porte sur la conception et la conduite de tout ou partie d'un projet d'animation et/ou d'activités collectives (auprès d'enfants ou de personnes en situations de handicap ou de personnes âgées).</p> <p>Au cours d'une PFMP (4 semaines minimum) réalisée en fin de première ou au cours de l'année de terminale.</p>
<p>E33</p> <p>Conduite d'action d'éducation à la santé.</p> <p>Coefficient 2</p>	<p>L'élève est évalué par deux membres d'une commission :</p> <p>un professeur d'enseignement professionnel</p> <p>et, si possible un professionnel.</p>	<p>Vérifier que l'élève est capable : de proposer et justifier des techniques ou outils pertinents pour analyser les besoins d'un public en matière d'éducation à la santé ; de retenir une action d'éducation à la santé en réponse aux besoins repérés de développer les étapes de la mise en œuvre de l'action.</p>	<p>L'évaluation porte sur la présentation d'un dossier rédigé par l'élève suivi d'un entretien.</p> <p>Quand ? en terminale.</p> <p>Modalités : présentation du dossier par le candidat (10 minutes) suivie d'un entretien (20 minutes).</p>



CCF en établissement scolaire.



CCF en milieu professionnel.

Information et convocation aux épreuves, absence d'un candidat à une épreuve ou sous épreuve

Informations aux candidats :

Les principes du CCF, la définition et le coefficient des épreuves, le statut et les objectifs de chaque situation d'évaluation, les performances attendues et les conditions de déroulement, les modalités de notation, l'incidence d'une absence à une situation d'évaluation sont expliqués précisément aux candidats.

Convocation du candidat

Lorsque les formateurs jugent que le moment est venu, le candidat en formation est clairement informé de la date de l'évaluation certificative et de ce qui est attendu de lui pour cette situation.

Pour chacune des situations d'évaluation, l'information orale, concernant la semaine dans laquelle se déroulera l'évaluation, est confirmée par une inscription dans le carnet de correspondance (signé par les parents pour les mineurs) et sur **un document signé par le candidat**. Cette confirmation écrite vaut convocation.

Absence du candidat à une épreuve :

(Source : Vade-mecum : Le contrôle en cours de formation ; publié en janvier 2013 par le collège des IEN ET de l'académie de Besançon)

Deux cas peuvent se présenter : l'absence est justifiée ou n'est pas justifiée. La mise en œuvre du CCF relevant de la compétence du chef d'établissement, il lui appartient d'apprécier le motif de l'absence. Et dans tous les cas, il conviendra que le candidat absent à une épreuve de CCF fournisse un justificatif comme pour tout examen.

- Absence non justifiée

L'unité (ou épreuve) comprend plusieurs situations d'évaluation :

En cas d'absence non justifiée d'un candidat à une situation d'évaluation, les évaluateurs indiquent « absent » sur le document d'évaluation de la situation d'évaluation et lui attribuent la note "zéro". Le candidat peut éventuellement améliorer son score par les notes obtenues aux autres situations d'évaluation.

En cas d'absence non justifiée d'un candidat à l'ensemble des situations d'évaluation de cette même unité, les évaluateurs indiquent « absent » pour l'unité (ou épreuve) évaluée par contrôle en cours de formation. Le diplôme ne peut lui être délivré.

L'unité ou épreuve comprend une seule situation d'évaluation :

En cas d'absence non justifiée d'un candidat à cette unique situation d'évaluation, les évaluateurs indiquent « absent » pour l'unité évaluée par contrôle en cours de formation. Le diplôme ne peut lui être délivré.

- Absence justifiée

L'unité (ou épreuve) comprend une ou plusieurs situations d'évaluation :

Lorsqu'un candidat est absent pour un motif dûment justifié à une ou plusieurs situations d'évaluation, une autre date doit lui être proposée pour la ou les situations(s) manquée(s).

En cas d'impossibilité (ex. arrêt de longue durée du candidat), la note "zéro" lui est attribuée :

- pour la ou les situations(s) manquée(s).

- pour la ou les épreuve(s) manquée(s) quand l'absence couvre l'ensemble des situations d'évaluation d'une même épreuve.

Le diplôme peut lui être attribué s'il obtient par compensation la note moyenne requise pour l'obtention du diplôme.

Dans le cas où le diplôme ne peut lui être délivré, le candidat peut, sur autorisation du recteur, se présenter à des épreuves de remplacement lorsque cette modalité est prévue par le règlement général du diplôme et selon les conditions fixées par ce règlement.

L'autorisation peut être accordée pour une ou plusieurs épreuves mais en aucun cas pour des parties d'épreuve.

Dans certaines circonstances, laissées à l'appréciation du recteur, le candidat absent à une ou plusieurs situations d'évaluation (ex. candidat hospitalisé qui a suivi les cours par correspondance), mais qui réintègre l'établissement avant la date des épreuves ponctuelles, peut se présenter aux épreuves en la forme ponctuelle.

Statut des propositions de notes de l'équipe pédagogique :

Les résultats aux situations d'évaluation donnent lieu à une proposition de note par unité (ou épreuve) qui est faite par l'équipe pédagogique au jury de délibération qui reste seul compétent pour arrêter la note finale. La proposition de note présentée au jury est argumentée, notamment au moyen des documents ayant servi à élaborer cette proposition (ex : grille d'évaluation en établissement et en entreprise, documents ayant servi à élaborer le contrat d'évaluation entre l'établissement et l'entreprise).

Les notes définitives sont arrêtées par le jury qui pourra avoir communication des documents précités.

La note n'est pas communiquée au candidat.

Néanmoins, ce dernier doit être informé du degré d'acquisition des compétences évaluées, afin qu'il puisse se positionner.

En milieu professionnel, la note étant attribuée conjointement avec le(s) professionnel(s), la présence du candidat est recommandée au moment de la synthèse, mais proscrite au moment de l'attribution de la proposition de note finale.

PFMP et obligations réglementaires :

La commission d'harmonisation réunie annuellement par l'inspecteur SBSSA sera chargée de vérifier à partir des attestations originales (rassemblées dans le livret de suivi) la conformité des PFMP effectués.

- 22 semaines sur 3 ans (ou 16 semaines pour les candidats arrivés en 1^{ère} professionnelle) ;
- 6 semaines en seconde, 8 semaines au moins en classe terminale ;
- 10 semaines au moins auprès d'adultes non autonomes entre la classe de première et de terminale.
- Les lieux de PFMP choisis doivent permettre l'évaluation des candidats pour les épreuves EP1 (du BEP ASSP en seconde) et E13 et E3 (du baccalauréat professionnel au cours des 12 dernières semaines) : voir liste indicative des structures page 8 et 9.

Toute absence en PFMP doit être récupérée.

L'inspecteur SBSSA doit être consulté pour les cas particuliers.

Liste indicative des lieux de PFMP en BAC PRO ASSP option « en structure »

		SECONDE 6 semaines		PREMIERE ET TERMINALE : 16 semaines dont 10 auprès d'adultes non autonomes				
		PFMP 1	PFMP 2	PFMP 3	PFMP 4 ² / PFMP 5 / PFMP 6 - 12 dernières semaines au moins			
structures (activité : 32 h mini / semaine)		Toutes structures : sauf domicile, établissement de santé et école élémentaire.	IDEM + possibilité de service et aide aux repas	Toutes structures en s'assurant qu'il y ait le service et l'aide aux repas permettant l'évaluation certificative	Toutes structures avec projets d'accompagne- ment	Toutes structures assurant des soins d'hygiène et de confort auprès d'adultes non autonomes	Toutes structures ayant un projet d'animation ou possibilité d'activités collectives d'animation	Toutes structures permettant la mise en œuvre d'actions collectives d'éducation à la santé
		Les activités confiées aux élèves doivent permettre l'évaluation des compétences représentatives des épreuves ci-dessous :						
		pas d'évaluation certificative	pas d'évaluation certificative	EP 1 BEP ASSP	E13	E31	E32	E33
Accueil de la petite enfance	Ecoles maternelles	X	X	si restauration scolaire				X
	avec accueil périscolaire						X	X
	Ecole élémentaire avec fonction AVS			si restauration scolaire	X			X
	Accueil collectif de mineurs et séjour de vacances (classes vertes, de neige...)	X	X	X			X	X
	Ludothèque	X	X				X	X
	Maisons d'enfants à caractère social / pouponnières	X	X	X	X		X	X
	Crèches	X	X	X			X	X
	PMI / centre médico-social...	X	X					X
	Halte garderies	X	X	X			X	X
Multi-accueil	X	X	X			X	X	

² La PFMP4 permettra l'évaluation de l'EP1 du BEP ASSP si celle-ci n'a pas pu être réalisée pendant la PFMP3.

Accueil handicap	IME / IMPro	X	X	X	X		X	X
	CLIS	X	X	si service et aide repas	X			X
	ESAT	X	X	X	X		X (si accueil éducatif hors temps de travail pas en atelier)	X
	Maisons d'accueil spécialisées	X	X	X	X	X	X	X
	Foyers d'accueil médicalisés	X	X	X	X	X	X	X
	Accueil de jour	X	X	X	X	X	X	X
	Foyers de vie	X	X	X (si repas collectifs)	X	X	X	X
Accueil de personnes âgées	Maison de retraite, unités de vie	X	X	X	X	X	X	X
	Foyers Logements	X	X	X (si repas collectifs)			X	X
	Clubs pour personnes âgées	X	X				X	X
	EHPAD	X	X	X	X	X	X	X
	MARPA, MAPA	X	X	X	X	X (si soins d'hygiène et confort)	X	X
	CANTOU et unités spécialisées Alzheimer	X	X	X	X	X	X	X
Etablissements de santé	Services hospitaliers et cliniques			X		X		
	Services gériatriques et USLD			X	X	X	X	X
	Services pédiatriques			X	X (si séjour long)		X	X
	Centres de rééducation et réadaptation			X	X	X adultes		
	Services de soins de suite			X	X	X	X	X
	Accueil de jour et accueil temporaire	X	X	X	X	X	X	X

B.E.P. ASSP

 <p>académie Besançon</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>	<p>B.E.P. Accompagnement, soins et services à la personne</p> <p>EP 1 : SERVICES A L'USAGER</p>	<p>Etablissement de formation</p>
<p>Date :</p>	<p>CONTROLE EN COURS DE FORMATION EN ETABLISSEMENT</p>	<p>Session</p>
<p>NOM du candidat :</p>		<p>Prénom :</p>
<p>Contexte professionnel</p>		
<p>Vous travaillez sous la responsabilité de</p> <p>Il, elle, vous demande de réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une collation pour (2 à 4) personnes comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • Un liquide chaud ou froid • Un solide nécessitant une cuisson <p><i>(une des deux préparations doit inclure une préparation à base de fruit)</i></p> ➤ La présentation de cette collation ➤ Une technique de bio-nettoyage ou de nettoyage (préciser nombre, lieu...) ➤ Le tri et l'acheminement du linge, des matériels et des déchets issus de vos activités 		
<p>Vous avez à disposition dans la salle (ou sur les postes) des fiches recettes, des protocoles de nettoyage et les fiches techniques des produits, les denrées nécessaires aux réalisations.</p>		
<p>Vous disposez de 2 heures pour, dans l'ordre qui vous semble approprié :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Compléter le document de planification ci-joint ; ➤ Effectuer les tâches demandées ; ➤ Répondre aux questions de savoirs associés (au verso de cette feuille). <p>Vous rendrez à l'issue de votre prestation, à votre professeur, l'ensemble des documents (sujet, questions de savoirs associés, document de planification).</p>		

JUSTIFICATIONS ÉCRITES		
Savoirs associés	Questions	barème
Techniques professionnelles et technologie associée		/3
Nutrition		/3
Sciences médico-sociales		/1
Biologie		/1
TOTAL		/8

 académie Besançon RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	BEP ASSP Evaluation en établissement de formation Session 20.....		Etablissement de formation				
	Epreuve EP1 : Techniques de services à l'utilisateur						
NOM et Prénom du candidat :		Date :					
COMPETENCES EVALUEES				Non Acquis	Partiellement Acquis	Acquis	NOTES
C 2.1.2 Planifier ses activités de travail. - Organisation respectant la priorité des activités (besoins de la personne, contraintes horaires...).				0 - 1	1,5 - 2	2,5 - 4	/4
C 3.1.1 Mettre en œuvre des techniques de nettoyage ou C 3.1.2 de bio nettoyage. - Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie. - Utilisation rationnelle des différents matériels et produits. - Respect des protocoles. - Qualité du résultat.				0 - 2	2 - 3,5	4 - 7	/7
C 3.1.3 Mettre en œuvre des techniques d'entretien du linge ou C 3.1.6 Assurer le tri ou l'acheminement du linge, des matériels et des déchets. - Respect des circuits propre/sale. - Respect des protocoles et procédures. - Respect des règles d'hygiène.				0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2
C 3.6.2 Préparer un repas ou C 3.6.3 des collations. - Maîtrise des techniques. - Prise en compte des habitudes de la personne. - Respect des règles d'hygiène, d'hygiène alimentaire, d'économie et de sécurité. - Respect du temps imparti. - Résultat conforme aux critères organoleptiques. - Présentation soignée.				0 - 3	3,5 - 6	6,5 - 9	/9
Savoirs Associés : - Nutrition /3 - Biologie /1 - Sciences médico-sociales /1 - Techniques professionnelles et technologie associée : « Services à l'utilisateur » /3							/8
Proposition de note * <i>*Justifier au verso toute note inférieure à 15 pts / 30</i>							/30*
NOMS prénoms, qualités et signatures des membres de la commission d'évaluation : • •							

 académie Besançon RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	BEP ASSP Evaluation en PFMP Session 20.....		Etablissement de formation
	EP1 : Techniques de services à l'utilisateur		
Nom et prénom du Candidat :		Date :	

COMPETENCES EVALUEES	Non Acquis	Partiellement Acquis	Acquis	NOTES
C 1.1.2 Créer une situation d'échange, favoriser le dialogue, l'expression de la personne, la coopération de la famille et de l'entourage. - Qualité de l'écoute, de l'expression, du questionnement et de la reformulation. - Adaptation de l'attitude et de la tenue. - Respect des règles déontologiques.	0 - 1,5	2 - 3	3,5 - 5	/5
C 2.1.1 S'inscrire dans une équipe pluri professionnelle. - Identification du statut et des compétences des différents membres de l'équipe. - Identification des limites de compétences liées à sa fonction. - Partage des informations nécessaires au travail en équipe. - Repérage des facteurs facilitant le travail d'équipe.	0 - 0,5	1 - 2	2,5 - 3	/3
C 2.3.1 Repérer les personnels et instances chargées de la gestion et du contrôle qualité. - Identification correcte des instances et des personnels.	0	0,5	1	/1
C 2.3.3 Participer à la mise en œuvre d'une démarche qualité. - Signaler les anomalies et dysfonctionnement. - Fiches de contrôle tenues à jour et exploitables. - Proposition de mesures correctives.	0	0,5	1	/1
C 3.2.1 Repérer les habitudes de vie, les attentes de la personne. - Identification des habitudes de vie et des souhaits de la personne.	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2
C 3.2.2 Identifier et évaluer les besoins et les capacités de la personne. - Evaluation des potentialités de la personne. - Respect de l'intimité de la personne et de sa vie privée.	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2
C 3.6.4 Distribuer des collations ou des repas. - Remise ou maintien en température selon les normes en vigueur. - Vérification du respect des régimes. - Distribution dans des conditions optimales. - Prise en compte des possibilités de la personne. - Respect des règles d'hygiène et de sécurité. - Distribution de boissons en prévention d'une déshydratation.	0 - 2	2,5 - 5,5	6 - 8	/8
C 3.6.6 Aider à la prise des repas. - Installation confortable et sécurisée. - Respect de la température. - Aide dans le respect de l'autonomie, des potentialités et du rythme de la personne. - Transmission des observations concernant la prise de repas.	0 - 2	2,5 - 5,5	6 - 8	/8
<i>* Justifier au verso toute note inférieure à 15 pts /30</i>				Proposition de note * /30*
Noms, prénoms, qualités et signatures des évaluateurs • •			Cachet de la structure	

 <p>académie Besançon</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>	<p>B.E.P. Accompagnement, soins et services à la personne</p> <p>EP 2 : SOINS, HYGIENE ET CONFORT</p>	<p>Etablissement de formation</p>
<p>Date :</p>	<p>CONTROLE EN COURS DE FORMATION EN ETABLISSEMENT</p>	<p>Session</p>
<p>NOM du candidat :</p>		<p>Prénom :</p>
<p>Contexte professionnel</p>		
<p>Situation professionnelle</p>		
<p>Vous travaillez sous la responsabilité de</p> <p>Vous disposez de telles ressources ... (ex : Vous avez accès aux dossiers des usagers)</p> <p>Vous disposez de 2 heures pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ effectuer : <ul style="list-style-type: none"> ● individuellement : <ul style="list-style-type: none"> - un soin d'hygiène enfant (à préciser) - un habillage / déshabillage (enfant ou adulte - à préciser) ● en équipe de deux (ou individuellement) <ul style="list-style-type: none"> - une réfection de lit inoccupé (enfant ou adulte – à préciser) ✓ justifier vos pratiques en répondant aux questions de savoirs associés (au verso de la feuille). 		

JUSTIFICATIONS ÉCRITES		
Savoirs associés	Questions	barème
Techniques professionnelles et technologie associée	« Services à l'utilisateur »	/ 2
	« Soins ergonomie »	/ 6
Sciences médico-sociales		/ 4
Biologie et microbiologie appliquées		/ 4
TOTAL		/ 16

 RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	BEP ASSP Evaluation en établissement de formation Session 20.....	Etablissement de formation
	Epreuve EP2 : Soins, hygiène et confort	
Nom et prénom du Candidat :	Date :	

COMPETENCES EVALUEES	NA	PA	A	Notes
C 1-2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires				
C 1.2.1 Recueillir, sélectionner et ordonner les informations. - Recueil d'informations récentes et diversifiées. - Vérification de la fiabilité des sources d'information. - Pertinence de la sélection des données.	0 - 1	1,5 - 3	3,5 - 5	/5
C1.2.5 Transmettre les informations pour assurer la continuité de l'accompagnement. - Exactitude, exhaustivité et objectivité des données transmises. - Conformité avec les protocoles de transmission en vigueur.	0 - 1	1,5 - 3	3,5 - 5	/5
C 2-4 Gérer les stocks et les matériels				
C 2.4.1 Evaluer les besoins en produits et matériels.	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2
C3-3 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation⁽¹⁾				
C 3.3.3 Réaliser la toilette de l'enfant : - Organisation en adéquation avec l'environnement, - Prise en compte des besoins et priorités, démarche de soin, - Respect des capacités et de l'autonomie de l'enfant, <i>Mise en œuvre adaptée des gestes techniques :</i> - Tenue professionnelle, - Lavage des mains, - Respect du confort, de la pudeur de la personne, - Respect des règles de sécurité pour l'usager ⁽¹⁾ - Respect des règles de sécurité pour le soignant (ergonomie), - Respect des règles d'hygiène, Comportement relationnel adapté, Qualité du résultat, Respect des protocoles.	<5	5,5 - 11,5	12 - 16	/16⁽¹⁾
C 3.3.4 Aider à l'habillage et au déshabillage. - Attitude éducative et stimulante. - Intervention dans le respect des capacités, de l'autonomie de la personne. - Respect de la pudeur. - Respect de la culture, des souhaits de la personne.	0 - 3	3,5 - 5,5	6 - 8	/8
C 3.3.5.1 Assurer la réfection d'un lit inoccupé. - Choix du linge. - Respect des règles d'hygiène, de confort, d'ergonomie et de sécurité. - Respect des désirs et des habitudes de vie. - Comportement relationnel adapté.	0 - 3	3,5 - 5,5	6 - 8	/8
Savoirs associés	Justifications écrites des pratiques.			/ 16
(1) Si faute grave mettant jeu la vie de l'enfant la note de la compétence C333 sera divisée par 2 ⁽²⁾ (2) Justifier au verso toute note inférieure à 30 pts/60 Noms, prénoms, qualités, signatures des évaluateurs . .				
				/ 60⁽²⁾

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES ASSP

DOSSIER CANDIDAT POUR LE DOMAINE PROFESSIONNEL

Session d'examen 20

(Chemise format A4) Cette page correspond à la page de garde du dossier candidat

CANDIDAT

NOM : Prénom :

Etablissement de formation :
(Nom, Ville)

Responsable de l'établissement (NOM/Prénom) :

Tél :

Ce dossier doit comporter l'ensemble des documents d'évaluation concernant les situations de CCF professionnels

EP1 : Techniques de services à l'utilisateur

- **Situation d'évaluation en milieu professionnel**
 - Grille d'évaluation (complétée lors de la période de formation en milieu professionnel effectuée en fin de **première** professionnelle).
- **Situation d'évaluation en établissement**
 - Grille d'évaluation complétée par la commission d'évaluation.
 - Sujet du candidat (voir maquette académique).
 - Document de planification du candidat.
 - Questions de savoirs associés complétées par le candidat (corrigé et barème commun à plusieurs candidats - à disposition du jury).

EP2 – Soins d'hygiène et confort – situation en établissement

- Grille d'évaluation complétée par la commission d'évaluation.
 - Sujet du candidat (voir maquette académique).
 - Questions de savoirs associés complétées par le candidat (corrigé et barème commun à plusieurs candidats – à disposition du jury).
- COPIE DES ATTESTATIONS DES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (classe de seconde professionnelle).

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES / ASSP

FICHE PREPARATOIRE A LA SAISIE DES NOTES DES EPREUVES PROFESSIONNELLES

Session d'examen 20...

Noms et prénoms des élèves		Epreuve EP1 Coef. 3				Epreuve EP2 En établissement Coef. 6	
		en PFMP	en éta-bli- sement	Total des 2 épreuves	Saisie		Saisie
		Note / 20	Note / 20	Note /40	X3 /120		Note/ 60
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							

BAC PRO ASSP

E1 épreuve scientifique et technique		Coefficient 7
Sous épreuve E13 : Conduite d'un projet d'accompagnement		U 13 Coefficients 4
EXPLICATIONS		
Où ?	En établissement	
Quoi ?	<p>La sous épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :</p> <p>C1.2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires C1.2.3 Rédiger, mettre en forme et diffuser un document professionnel C1.2.4 Assurer une veille des documents professionnels C3.2 Elaborer le projet individualisé, le projet de vie C3.4 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale C3.4.1 Choisir une ou des activités pour une personne, un groupe C3.4.2 Favoriser l'accès aux apprentissages du jeune handicapé dans le cadre de son accompagnement C3.4.5 Conduire et évaluer une action individuelle (vie quotidienne, activité motrice, d'éveil, de maintien de l'autonomie, de loisirs)</p> <p>Des savoirs associés sont évalués par un questionnaire oral lors de l'entretien :</p> <p>SCIENCES MEDICO-SOCIALES 2.2 Le projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement 2.8 La relation personne aidante-personne aidée 3.2 La communication écrite</p> <p>TECHNIQUES PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIE ASSOCIEE – ANIMATION 1.1 Apprentissages et handicap 1.2 conduites d'activités pour une personne</p>	
Comment ?	<p>Oral de 45 minutes (15 minutes de présentation maximum et 30 minutes d'entretien) à partir d'un dossier élaboré par le candidat au cours d'une PFMP de 4 semaines au moins en classe de terminale. En l'absence de dossier, le candidat ne peut être interrogé et la note « zéro » est attribuée pour la sous épreuve.</p>	
Quand ?	En classe terminale	
Qui ?	Un des professeurs d'enseignement professionnel de la classe, qui a préparé l'élève pour l'épreuve et /ou suivi l'élève en PFMP et/ou l'a accompagné pour la rédaction du dossier et un professionnel dans toute la mesure du possible (en cas d'impossibilité 2 professeurs).	
Avec quoi ?	La grille d'évaluation académique	
A tenir à disposition du jury	<ul style="list-style-type: none"> - La grille de notation individuelle du candidat mentionnant la liste des questions de savoirs associés posées. - L'attestation de PFMP comprenant l'appréciation dûment complétée par le tuteur (modèle dans le livret de suivi de PFMP académique). - Un exemplaire du dossier fourni par le candidat. 	
Combien ?	Note sur 40 points	

 RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	BAC PRO ASSP « en structure » Session	Etablissement de formation
	Sous - épreuve E13 : conduite d'un projet d'accompagnement	
NOM et Prénom du candidat :		Date :

▲ En l'absence de dossier, le candidat ne peut être interrogé et la note « 0 » est attribuée à cette sous-épreuve.

Compétences	Indicateurs d'évaluation	Présenté		NA	PA	A	NOTE
		à l'écrit	à l'oral				
C 1.2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires							
<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger, mettre en forme et diffuser un document professionnel. - Assurer une veille des documents professionnels. 	Le projet d'accompagnement est rédigé et mis en forme avec rigueur. (15/20 pages + annexes, dactylographié, structuré, paginé, relié...).	X		<1,5	2 - 2,5	3 - 4	/4
C 3.2 Elaborer le projet individualisé, le projet de vie							
<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les habitudes de vie, les attentes de la personne. - Identifier et évaluer les besoins et les capacités de la personne. - Etablir un bilan de la situation et déterminer des priorités. - Formaliser ou participer à la formalisation du projet individualisé, du projet de vie. - Participer à la mise en œuvre du projet. - Participer au suivi et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> * Le contexte est présenté. * La présentation de la personne est précise, complète (dans le respect du secret professionnel). * L'analyse des besoins est en corrélation avec la description de la personne. * Les actions retenues découlent de cette analyse, sont réalisables, validées par le tuteur et effectivement inscrites dans le projet. * Les actions proposées ont ou auront un impact sur la qualité de vie de la personne dans la structure. 			<4	4,5 - 7	7,5 - 10	/10
C 3.4 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale							
<ul style="list-style-type: none"> - Choisir une ou des activités pour une personne, un groupe. - Favoriser l'accès aux apprentissages du jeune handicapé dans le cadre de son accompagnement. - Conduire et évaluer une activité individuelle (vie quotidienne, activité motrice, d'éveil, de maintien de l'autonomie, de loisirs). 	<ul style="list-style-type: none"> * Les actions proposées par le candidat sont en adéquation avec les besoins recensés. * Les activités proposées sont réalisables dans la structure concernée. * Une partie des actions a pu être mise en œuvre, les modalités d'évaluation sont prévues. 			<2,5	3 - 4	4,5 - 6	/6
Savoirs associés (détail du questionnaire au verso)							
<ul style="list-style-type: none"> - Sciences médico-sociales – 4 pts - Techniques professionnelles et technologie associée – 4 pts 		X					/ 8
Posture professionnelle : respect des règles déontologiques (secret, discrétion), respect des limites de ses compétences (à partir de l'appréciation des tuteurs).							
				<3,5	4 - 5,5	6 - 8	/ 8
Présentation orale (exposé et entretien)	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation et attitude dynamique. - Communication (débit, élocution, ton, langage adapté ...). - Exposé structuré. - Respect du temps imparti (15 minutes maximum). - Qualité d'écoute et d'argumentation. 	X		<1,5	2 - 2,5	3 - 4	/4
Noms, prénoms, qualités, signatures des membres de la commission d'évaluation				Proposition de note			
							/40*

*Justifier au verso toute note inférieure à 20/40, note non communiquée au candidat

QUESTIONS DE SAVOIRS ASSOCIES

A cocher au cours de l'entretien : 4 questions au moins (8 maximum) en lien avec l'exposé du candidat

Sciences médico-sociales	S 2.2 Le projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement	<input type="checkbox"/> Définir les différents projets <input type="checkbox"/> Préciser le contexte professionnel et réglementaire des différents projets. <input type="checkbox"/> Préciser la place de la personne et de son entourage dans la construction du projet. <input type="checkbox"/> Caractériser les étapes d'élaboration d'un projet à partir d'exemples. <input type="checkbox"/> Présenter les différents acteurs impliqués dans la construction du projet. <input type="checkbox"/> Citer des exemples de frein à la mise en place d'un projet
	S 2.8 La relation personne aidante – personne aidée	<input type="checkbox"/> Identifier les acteurs en présence <input type="checkbox"/> Différencier la relation fonctionnelle du lien hiérarchique <input type="checkbox"/> Caractériser la notion d'accompagnement <input type="checkbox"/> Repérer les réactions de défense et l'adaptation possible de la personne aidée et de la personne aidante.
	S 3.2 La communication écrite	<input type="checkbox"/> Repérer les situations, objectifs, forme et destinataires de la communication écrite. <input type="checkbox"/> Identifier les critères d'efficacité d'une communication écrite <input type="checkbox"/> Préciser les aspects réglementaires concernant la diffusion des informations sur la personne. <input type="checkbox"/> Indiquer les critères de traçabilité des documents écrits
Techniques professionnelles et technologie associée - Animation – Education à la santé	S 1.1 Apprentissage et handicap	<input type="checkbox"/> Identifier les acteurs concourant la mise en œuvre du plan personnalisé de scolarisation. <input type="checkbox"/> Indiquer ses limites de compétences au sein de l'équipe de suivi de la scolarisation. <input type="checkbox"/> Indiquer et justifier les différentes méthodes pédagogiques, les supports d'apprentissage et leurs adaptations. <input type="checkbox"/> Lister les aides techniques possibles. <input type="checkbox"/> Présenter les modalités de communication adaptée. <input type="checkbox"/> Préciser l'aménagement des examens.
	S 1.2 Conduites d'activités pour une personne	<input type="checkbox"/> Indiquer, présenter et justifier le choix de jeux ou d'activités de loisir adaptés pour différents âges et différents degrés d'autonomie. <input type="checkbox"/> Caractériser les différents produits et matériaux spécifiques à l'animation. <input type="checkbox"/> Justifier les conditions d'utilisation et les précautions d'emploi des produits. <input type="checkbox"/> Présenter les intérêts des différents matériels utilisés en animation. <input type="checkbox"/> Expliciter les conditions d'utilisation des matériels d'animation.

Justification (note inférieure à 20/40 ou note supérieure à 36/40)

E3 épreuve professionnelle		Coefficient 10
Sous épreuve E31 : Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure		U 31 Coefficients 4
EXPLICATIONS		
Où ?	Au cours d'une période de formation en milieu professionnel d'au moins 4 semaines auprès d' ADULTES NON AUTONOMES	
Quoi ?	<p>La sous épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :</p> <p>C1.2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires C2.1 Organiser le travail en équipe pluri professionnelle C2.2 Participer à la formation et à l'encadrement de stagiaires, accueillir de nouveaux agents, des bénévoles C3.3 Participer au contrôle et à la gestion de la qualité C2.4 Gérer des stocks et des matériels C3.1 Assurer l'hygiène de l'environnement de la personne C3.3 Réaliser des activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation C3.5 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence C3.6 Préparer des collations, distribuer des repas équilibrés conformes à un régime et aider à la prise des repas</p> <p>La sous-épreuve s'appuie sur des savoirs associés nécessaires aux soins d'hygiène et de confort, aux services aux usagers notamment : les techniques professionnelles et technologie associée d'Ergonomie-Soins et de Services à l'utilisateur (justifications orales des choix de matériel et produits et des techniques mises en œuvre pendant la PFMP).</p>	
Comment ?	L'évaluation est réalisée par le tuteur, sur l'ensemble de la période ; la note est attribuée conjointement avec le professeur d'enseignement professionnel chargé du suivi de l'élève.	
Quand ?	En classe terminale (exceptionnellement en fin de première lorsque la majeure partie des compétences attendues a déjà pu être mise en œuvre par le candidat et qu'il a manifesté une attitude réflexive sur ses pratiques jugée suffisante par le tuteur et le professeur).	
Qui ?	Le tuteur et un professeur d'enseignement professionnel de l'élève.	
Avec quoi ?	La grille d'évaluation académique	
A tenir à disposition du jury	La grille académique complétée par la commission d'évaluation. Les attestations de PFMP justifiant des 10 semaines d'expérience auprès d'adultes non autonomes.	
Combien ?	Note sur 40 points	

 académie Besançon RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	BAC PRO ASSP « en structure » Session 20...		Etablissement de formation			
	Sous-épreuve E31 : Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure					
NOM et Prénom du candidat :		Date :				
Type de structure :						
Dates de PFMP : soit _____ semaines						
<i>La PFMP permet la mise en œuvre de l'ensemble (ou de la majeure partie) des compétences suivantes :</i>						
Compétences évaluées	Indicateurs d'évaluation et/ou Sous-compétences	NA	PA	A	Note	
C1.2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires.	Le candidat est capable de recueillir, sélectionner, ordonner (C121) et transmettre (C125) oralement ou par écrit, de façon rigoureuse et conforme aux procédures en vigueur dans la structure les informations nécessaires pour assurer la continuité de l'accompagnement des personnes. Sur demande de son supérieur, il peut intervenir lors d'une réunion (C128).	0 - 1	1,5 - 2,5	3 - 4	/4	
C2.1 Organiser le travail en équipe professionnelle.	Le candidat identifie le statut et les compétences des membres de l'équipe, il connaît ses limites de compétence, il repère les facteurs qui facilitent le travail d'équipe (C112). Il est capable de s'organiser en respectant la priorité des activités (besoins des personnes, horaires du service) (C212).	0 - 1	1,5 - 2,5	3 - 4	/4	
C2.2 Participer à la formation et à l'encadrement de stagiaires. Accueillir de nouveaux agents, des bénévoles.	Le candidat est capable de présenter le service (C221) et les protocoles en vigueur (C222), il peut effectuer une démonstration de gestes professionnels (C223) dans la limite de ses propres compétences, en s'adaptant à celles du nouvel arrivant.					
C2.3 Participer au contrôle et à la gestion de la qualité.	Le candidat connaît les personnels et instances chargés de la qualité (C231), il peut contribuer à l'amélioration de protocoles (C232) ou signaler des anomalies repérées (C233) dans le cadre de ses activités. Il peut identifier les situations de danger et les signaler pour améliorer la situation (C234). Il identifie les risques et participe dans son activité quotidienne à une démarche de prévention des infections liées aux soins (C235).	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2	
C2.4 Gérer les stocks et les matériels.	Le candidat peut effectuer un suivi de l'état des stocks concernant ses activités, il signale les manques et anomalies (C241), il peut effectuer des commandes et en vérifier la livraison (C242 et C243).	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2	

C3.1 Assurer l'hygiène de l'environnement de la personne.	<p>Le candidat est capable de mettre en œuvre, en respectant les règles d'hygiène et d'ergonomie conformes aux protocoles en vigueur dans la structure, dans les limites d'autonomie qui lui sont fixées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des techniques de bio-nettoyage efficaces (C312). - la surveillance et le maintien en bon état du lit, des aides techniques, la surveillance des dispositifs médicaux (C314). - la préparation de matériels en vue de la stérilisation (C315). - le tri et l'acheminement du linge et des déchets issus de ses activités (C316). 	0 - 2	2,5 - 3,5	4 - 5	/5
C3.3 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation.	<p>Le candidat est capable d'effectuer, dans les limites d'autonomie qui lui sont fixées, en respectant les règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité et de confort et les protocoles en vigueur dans la structure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aide à ou la réalisation de toilettes complètes ou partielles à l'adulte (C331 et C332). - l'aide à l'habillage et au déshabillage (C334). - la réfection de lit non occupé ou occupé (C335). - l'installation et l'aide à la mobilisation (C336). - la prévention des risques liés à l'alitement prolongé (C337). 	0 - 4	4,5 - 6,5	7 - 10	/10
C3.5 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence.	<p>Le candidat est capable d'assurer, dans les limites d'autonomie qui lui ont été fixées par le responsable de l'encadrement et en parfaite conscience de ses limites de compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le repérage des changements de comportement ou d'attitudes (C351). - l'identification des anomalies et signes de détresse, de douleur et l'alerte aux professionnels concernés (C352). - la mesure fiable des pulsations, température, pression artérielle, fréquence respiratoire, mensurations et leur transcription rigoureuse et exacte (C353). - l'aide à la prise de médicaments (<i>en structure médico-sociale uniquement</i>) (C354). - l'évaluation du caractère urgent d'une situation et les actions adaptées d'installation et de signalement (C355). 	0 - 1	1,5 - 2,5	3 - 4	/4
C3.6 Préparer des collations, distribuer des repas équilibrés conformes à un régime et aider à la prise des repas.	<p>Le candidat est capable de mettre en œuvre, en respectant les règles d'hygiène alimentaire, d'ergonomie, de sécurité et d'économie, conformes aux protocoles en vigueur dans la structure, dans les limites d'autonomie qui lui sont fixées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préparation de collations (C363). - la distribution des collations ou des repas (C364). - l'organisation de la distribution des repas (C365). - l'aide à la prise des repas en respectant l'autonomie des personnes aidées (C366). 	0 - 2	2,5 - 3,5	4 - 5	/5
Evaluation des savoirs associés de techniques professionnelles et technologie (ergonomie-soins et services à l'usager) : Le candidat est capable de justifier par des connaissances fiables ses choix de matériel ou de produits ainsi que les principales techniques mises en œuvre lors des activités qu'il a effectuées.					/ 4
<i>* Justifier ci-dessous toute note inférieure à 20/40 ou supérieure à 36/40 ; note non communiquée au candidat</i>					Proposition de note / 40*

NOMS, prénoms, qualités et signatures des membres de la commission d'évaluation cachet de la structure

Justification (note inférieure à 20/40 ou note supérieure à 36/40)

E3 épreuve professionnelle		Coefficient 10
Sous épreuve E32 : Projet d'animation		U 32 Coefficient 2
EXPLICATIONS		
Où ?	Au cours d'une période de formation en milieu professionnel d'au moins 4 semaines (public : enfants ou adultes)	
Quoi ?	<p>La sous épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :</p> <p>C1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage</p> <p>C3.4 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale</p> <p style="padding-left: 20px;">C3.4.3 Concevoir un projet d'animation</p> <p style="padding-left: 20px;">C3.4.4 Conduire et évaluer un projet d'animation</p> <p style="padding-left: 20px;">C3.4.6 Conduire et évaluer une activité collective (vie quotidienne, activité motrice, d'éveil, de maintien de l'autonomie, de loisirs)</p> <p>La sous épreuve s'appuie sur des savoirs associés :</p> <p>Techniques professionnelles et technologie associée – animation /éducation à la santé :</p> <p style="padding-left: 20px;">1.2 Conduite d'activités pour une personne et pour un groupe</p> <p style="padding-left: 20px;">1.3 Projet d'animation</p> <p style="padding-left: 20px;">1.4 Conduite d'animation</p> <p>Sciences médico-sociales :</p> <p style="padding-left: 20px;">3 Communication professionnelle et inter - professionnelle</p> <p style="padding-left: 40px;">→ Justifications orales de ses choix, de ses pratiques, lors de la mise en œuvre des activités en PFMP.</p>	
Comment ?	L'évaluation est réalisée par le tuteur, sur l'ensemble de la période ; la note est attribuée conjointement avec le professeur d'enseignement professionnel chargé du suivi de l'élève.	
Quand ?	En classe de première ou de terminale (au cours des 12 dernières semaines de PFMP).	
Qui ?	Le tuteur et un professeur d'enseignement professionnel de l'élève.	
Avec quoi ?	La grille d'évaluation académique.	
A tenir à disposition du jury	La grille d'évaluation complétée par la commission d'évaluation. L'attestation de PFMP (4 semaines au moins) support de l'évaluation.	
Combien ?	Note sur 20 points	

 RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	BAC PRO ASSP « en structure » Session 20...		Etablissement de formation
	Sous-épreuve E32 : Projet d'animation		
NOM et Prénom du candidat :		Date :	

Type de STRUCTURE : _____ **Dates de PFMP :** _____ **soit : ____ semaines**

Cocher le n° de la PFMP support de l'évaluation : 4 - 5 - 6

Compétences évaluées	Indicateurs d'évaluation	NA	PA	A	Note
C1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage					
C1.1.1 Organiser les conditions matérielles de l'accueil	Prise en compte des ressources et contraintes des personnes ; organisation de l'accueil en respectant la convivialité, le confort et la sécurité des personnes.	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/4
C1.1.2 Créer une situation d'échange, favoriser le dialogue, l'expression de la personne, la coopération de la famille et de l'entourage	Respect des règles déontologiques. Tenue et langage adaptés. Ecoute attentive, expression claire, questionnement précis, reformulation si nécessaire.	0 - 0,5	1	1,5 - 2	
C1.1.3 Analyser la demande	Identification de la demande. Questionnement pertinent, priorités déterminées.	0	0,5	1	
C1.1.4 Adapter sa réponse aux différentes situations dont situations de conflit et d'urgence	Prise en compte de l'attitude et des comportements des personnes ; réponse rapide et adaptée à la situation.	0	0,5	1	/2
C1.1.5 Orienter les personnes vers les professionnels, les services, les partenaires compétents	Prise en compte des missions des services ou partenaires, bonne orientation des personnes (le cas échéant).				
C3.4 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale					
C3.4.3 Concevoir un projet d'animation	Prise en compte des aspirations, souhaits et besoins des personnes. Identification des ressources, des partenaires possibles. Respect des contraintes. Formalisation des étapes du projet. Réalisme et faisabilité du projet.	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2
C3.4.4 Conduire et évaluer un projet d'animation	Activités gérées au quotidien et adaptation aux situations nouvelles. Evaluation : critères pertinents, bilan objectif, proposition de remédiations adaptées.	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2
C3.4.6 Conduire et évaluer une activité collective (vie quotidienne, activité motrice, d'éveil, de maintien de l'autonomie, de loisirs)	Respect des besoins et des souhaits, des potentialités et de la créativité des membres du groupe, respect du confort et de la sécurité, stimulation, valorisation et sollicitation de tous. Respect des règles de vie collective. Satisfaction des personnes, mesure des écarts par rapport aux objectifs, formulation de pistes d'amélioration.	0 - 1,5	2 - 4,5	5 - 8	/8
Evaluation des savoirs associés de techniques professionnelles et technologie (animation) (1.2 Conduite d'activités, 1.3 Projet d'animation, 1.4 Conduite d'animation) et sciences médico-sociales (communication). <i>Le candidat est capable de justifier ses choix (intérêt, matériels et produits, précaution d'emploi, mode d'animation...)</i> <i>pour la mise en œuvre des activités qu'il a assurées.</i>		0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2

* Justifier au verso toute note inférieure à 10/20 ; note non communiquée au candidat **Proposition de note /20***

NOMS, prénoms, qualités et signatures des membres de la commission d'évaluation cachet de la structure
--

E3 épreuve professionnelle		Coefficient 10
Sous épreuve E33 : Conduite d'action d'éducation à la santé		U 33 Coefficient 2
EXPLICATIONS		
Où ?	En établissement scolaire	
Quoi ?	<p>La sous épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :</p> <p>C1.2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires C122 Choisir et utiliser l'outil de communication</p> <p>C3.7 Conduire des actions d'éducation à la santé C3.7.1 Repérer les besoins d'un public sur des aspects simples de santé C3.7.2 Repérer les dispositifs en éducation à la santé C3.7.3 Concevoir ou participer à l'élaboration de supports ou d'outils pédagogiques dans le cadre d'une action ou d'un projet C3.7.4 Concevoir et mettre en œuvre des actions individuelles ou collectives de promotion de la santé</p> <p>La sous épreuve s'appuie sur des savoirs associés :</p> <p>Biologie et microbiologie appliquées Les éléments de physiopathologie inclus dans les différents chapitres. 7.5 La contraception</p> <p>Nutrition 3. Régimes alimentaires 4. Comportements et habitudes alimentaires</p> <p>Sciences médico-sociales 1.1 Politique de santé publique 1.4 L'adolescent – conduites à risques 3.2 La communication écrite 3.3 La communication visuelle</p>	
Comment ?	Oral de 30 minutes (10 minutes de présentation maximum et 20 minutes d'entretien) <i>à partir d'un dossier élaboré par le candidat au cours de sa formation (possible également pendant une PFMP).</i> En l'absence de dossier, le candidat ne peut être interrogé et la note « zéro » est attribuée pour la sous épreuve.	
Quand ?	Action menée en classe de première ou de terminale. Soutenance orale en terminale.	
Qui ?	Deux personnes : un professeur d'enseignement professionnel de l'élève et un professionnel dans toute la mesure du possible (sinon un autre professeur).	
Avec quoi ?	La grille d'évaluation académique	
A tenir à disposition du jury	Un exemplaire du dossier rédigé par le candidat (à conserver 1 an) et la grille d'évaluation complétée par la commission d'évaluation comprenant la liste des questions posées au candidat).	
Combien ?	Note sur 20 points	

 académie Besançon RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	BAC PRO ASSP « en structure » Session 20...	Etablissement de formation
	Sous-épreuve E33 : Conduite d'une action d'éducation à la santé	
NOM et Prénom du candidat :	Date :	

▲ En l'absence de dossier, le candidat ne peut être interrogé et la note « 0 » est attribuée à cette sous-épreuve.

Compétences évaluées ⁽¹⁾	NA	PA	A	NOTE
(1) Mettre une croix en face de chacun des indicateur d'évaluation si ceux-ci sont présents dans le dossier.				
C 1.2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires				
C1.2.2. Choisir et utiliser l'outil de communication <ul style="list-style-type: none"> ✓ Choisir et maîtriser l'outil de communication le plus adapté pour contacter les partenaires (courrier, prise de rendez-vous, appel téléphonique, courriels...). ✓ Choisir et maîtriser l'outil pour effectuer une présentation (diaporama..) une information (dépliant, affiche...). 	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2
C3.7 Conduire des actions d'éducation à la santé				
C3.7.1. Repérer les besoins d'un public sur des aspects simples de santé <ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier et caractériser un public, ses besoins et demandes à l'aide d'un ou d'outils adaptés (construire et/ou utiliser un questionnaire, un test vrai/faux, une grille d'observation, étudier des statistiques locales, régionales, nationales, des sondages...effectuer des entretiens...recueillir des témoignages...). ✓ Analyser des résultats. 	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2
C3.7.2. Repérer les dispositifs en éducation à la santé <ul style="list-style-type: none"> ✓ Repérer et choisir les professionnels, partenaires et/ ou structures ressources. 	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2
C.3.7.3. Concevoir ou participer à l'élaboration de supports ou d'outils pédagogiques dans le cadre d'une action ou d'un projet <ul style="list-style-type: none"> ✓ Choisir, préparer le support de l'intervention adapté au public et au contexte favorisant l'expression de chacun. 	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2
C.3.7.4. Concevoir et mettre en œuvre des actions individuelles ou collectives de promotion de la santé <ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier la démarche de l'action et le message adapté au public ciblé. ✓ Présenter le contexte de l'action : lieu, date, nombre de personnes... ✓ Mobiliser des ressources partenariales. ✓ Planifier le déroulement de l'intervention : démarches, calendrier des tâches et de l'organisation (avant, pendant, après). ✓ Identifier les contraintes institutionnelles et s'adapter à celles-ci. ✓ Rechercher la participation du public. ✓ Proposer une évaluation pertinente et des modifications correspondantes. 	0 - 1,5	2 - 2,5	3 - 4	/4
Présentation orale (exposé et entretien) <ul style="list-style-type: none"> - Présentation et attitude dynamique. - Communication (débit, élocution, ton, langage adaptés). - Exposé structuré (utilisation d'un support de présentation). - Respect du temps imparti (10 minutes d'exposé). - Qualité d'écoute et d'argumentation. 	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2
Présentation écrite 10/15 pages + annexes (dactylographié, structuré, paginé, relié...) ; présente et justifie la thématique ; précise l'action d'éducation à la santé retenue et ses modalités de mise en œuvre ; présente un support retenu pour l'action.	0 - 0,5	1	1,5 - 2	/2
Savoirs associés (détail du questionnement au verso)				/ 4
(2) Justifier au verso toute note inférieure à 10/20 au verso ; note non communiquée au candidat				Proposition de note /20⁽²⁾

NOMS, prénoms, qualités et signatures des membres de la commission d'évaluation

QUESTIONS DE SAVOIRS ASSOCIES

- Proposer 4 questions en lien avec le ou les savoirs associés **en rapport avec l'action proposée** et les reporter ci-dessous.

Biologie et microbiologie appliquées	<input type="checkbox"/> Les éléments de physiopathologie inclus dans les différents chapitres <input type="checkbox"/> S7.5 La contraception
Nutrition	<input type="checkbox"/> S3. Régimes alimentaires <input type="checkbox"/> S.4. Comportements et habitudes alimentaires
Sciences médico-sociales	<input type="checkbox"/> S.1.1. (thème obligatoire) La politique de santé publique : principaux axes de la politique nationale de santé (campagnes, plans nationaux...), risques sanitaires, concept de santé, notion de prévention <input type="checkbox"/> S1.4.L'adolescent – Conduites à risques <input type="checkbox"/> S.3.2. La communication écrite <input type="checkbox"/> S3.3. La communication visuelle
Techniques professionnelles et technologie associée Animation - Education à la santé	<input type="checkbox"/> S6 (thème obligatoire) : Conduites d'actions d'éducation à la santé, promotion de la santé

Justification (note inférieure à 10/20)

Contrôle en cours de formation ; préparation de la commission d'harmonisation

Fiche récapitulative de notation des sous épreuves **E 31 - E 32 - E 33 - E 13**

CANDIDAT	SESSION _ _ _ _ _
<p>Nom de l'élève :Prénom :</p> <p>Etablissement de formation (LP, LPP) :Tél :</p> <p><i>(Nom, adresse)</i></p>	

Sous épreuve E 31 Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure U 31 - Coef 4	Sous épreuve E 32 Projet d'animation U 32 - Coef 2	Sous épreuve E 33 Conduite d'action d'éducation à la santé U 33 - Coef 2		Sous épreuve E13 Conduite d'un projet d'accompagnement U 13 - Coef 4
Evaluation en PFMP auprès d'adultes non autonomes	Evaluation en PFMP, conception et conduite d'un projet d'animation et / ou d'activités collectives	Soutenance d'un dossier rédigé par le candidat		Présentation d'un dossier rédigé par le candidat, suivie d'un entretien
/ 40				/ 40
/ 20	/ 20	/ 20		/ 20

Je soussigné(e) :Proviseur / Directeur (barrer la mention inutile), certifie que les notes proposées sont conformes au règlement d'examen.

A le.....Signature et cachet

BAC PRO ASSP
Option en structure
Session d'examen 20....

POCHETTE
destinée à la commission d'harmonisation

(Chemise format A4) Cette page correspond à la page de garde

Sous-épreuve E13
Conduite d'un projet d'accompagnement

ETABLISSEMENT DE FORMATION

Nom, Ville :

Tél. :

Nom(s) du ou des professeur(s) responsable(s) de l'évaluation E13 :

Cette pochette doit comporter les pièces suivantes (classées par ordre alphabétique) :

- Grilles de notation académique E13 complétée pour chaque candidat.
- Copie de l'attestation de PFMP support de l'épreuve (comprenant l'appréciation dûment complétée par le tuteur).

L'ensemble des dossiers E13, classés par ordre alphabétique, sont rassemblés et à disposition de la commission d'harmonisation.

BAC PRO ASSP Option en structure

Session d'examen 20....

POCHETTE destinée à la commission d'harmonisation

(Chemise format A4) Cette page correspond à la page de garde

Sous-épreuve E 31

Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure

ETABLISSEMENT DE FORMATION

Nom, Ville :

Tél. :

Nom(s) du ou des professeur(s) responsable(s) de l'évaluation E31 :

Cette pochette doit comporter les pièces suivantes (classées par ordre alphabétique) :

- Grilles de notation académique E31 complétée pour chaque candidat.

BAC PRO ASSP
Option en structure
Session d'examen 20....

POCHETTE
destinée à la commission d'harmonisation

(Chemise format A4) Cette page correspond à la page de garde

Sous-épreuve E 32
Projet d'animation

ETABLISSEMENT DE FORMATION

Nom, Ville :

Tél. :

Nom(s) du ou des professeur(s) responsable(s) de l'évaluation E32 :

Cette pochette doit comporter les pièces suivantes (classées par ordre alphabétique) :

- Grilles de notation académique E32 complétée pour chaque candidat.

BAC PRO ASSP Option en structure

Session d'examen 20....

POCHETTE destinée à la commission d'harmonisation

(Chemise format A4) Cette page correspond à la page de garde

Sous-épreuve E 33

Conduite d'une action d'éducation à la santé

ETABLISSEMENT DE FORMATION

Nom, Ville :

Tél. :

Nom(s) du ou des professeur(s) responsable(s) de l'évaluation E33 :

Cette pochette doit comporter les pièces suivantes (classées par ordre alphabétique) :

- Grilles de notation académique E33 complétée pour chaque candidat.

L'ensemble des dossiers E33, classés par ordre alphabétique, sont rassemblés et à disposition de la commission d'harmonisation.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE (OPTION « EN STRUCTURE »)

FICHE RECAPITULATIVE INDIVIDUELLE DES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

CANDIDAT

Nom et Prénom :

N° de la PFMP nombre de semaines à effectuer	Secteur enfance			Secteur handicap		Adultes non autonomes			Autres	Dates de la période	Durée en semaine (et jours si nécessaire)
	Ecole maternelle	Garde et multi-accueil	Accueil de Loisirs avec ou sans hébergement	Enfant	Adultes	Service hospitalier	EHPAD	Autres			
PFMP 1 semaines											
PFMP 2semaines											
PFMP 3semaines											
PFMP 4semaines											
PFMP 5 semaines											
PFMP 6semaines											
Indiquer les périodes justifiant la récupération d'absences au-delà d'1 semaine.											
PFMP..... jours											
PFMP..... jours											
Durée totale en semaines											
A compléter par la commission d'harmonisation						Conformité				Oui	Non*
						<ul style="list-style-type: none"> ➤ 22 semaines effectuées ➤ Attestations fournies ➤ 10 semaines adultes non autonomes au moins 					
Justification de la non conformité :											

* fournir les pièces justificatives pour toute situation particulière ; en cas de non-conformité, la suite donnée sera mise en œuvre par le recteur de l'académie.

Je soussigné(e)....., **Proviseur/Directeur**

A, **le** **Signature et cachet**

BAC PRO ASSP
Option en structure
Session d'examen 20....

POCHETTE
destinée à la commission d'harmonisation

(Chemise format A4) Cette page correspond à la page de garde

Périodes formation en Milieu Professionnel

ETABLISSEMENT DE FORMATION

Nom, Ville :

Tél. :

Nom(s) du ou des professeur(s) responsable(s) des PFMP :

Cette pochette doit comporter les pièces suivantes (classées par ordre alphabétique) :

- en tête la fiche récapitulative individuelle des PFMP (page précédente)
- copies (attachées ensemble) de toutes les attestations de PFMP de chaque candidat (à partir du livret de suivi) et les justificatifs éventuels (de non-conformité ou de récupération).

L'ensemble des livrets de suivi en PFMP (contenant les attestations originales), classés par ordre alphabétique, sont rassemblés et tenus à disposition de la commission.

BACALAUREAT PROFESSIONNEL ASSP / Option « en structure »

DOSSIER CANDIDAT POUR LE DOMAINE PROFESSIONNEL

Session d'examen 20

(Chemise format A4) Cette page correspond à la page de garde du dossier candidat

CANDIDAT

NOM : Prénom :

Etablissement de formation :
(Nom, Ville)

Responsable de l'établissement (NOM/Prénom) :

Tél :

Ce dossier doit comporter l'ensemble des documents d'évaluation concernant les situations de CCF professionnels

- FICHE RECAPITULATIVE DE NOTATION EN CCF Professionnel

E.1 – Epreuve scientifique et technique

Sous-épreuve E13 / U13 : conduite d'un projet d'accompagnement

- Grille d'évaluation de l'oral de soutenance avec liste des questions de savoirs-associés
- Attestation de PFMP support du dossier avec appréciation du tuteur

E.3 - Epreuve professionnelle

Sous-épreuve E31 / U31 :

- Grille d'évaluation (complétée lors d'une période de formation en milieu professionnel)

Sous-épreuve E32 / U32 :

- Grille d'évaluation (complétée lors d'une période de formation en milieu professionnel)

Sous-épreuve E33 / U33 :

- Grille d'évaluation de l'oral de soutenance avec liste des questions de savoirs-associés

- **Copie des ATTESTATIONS DES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL et leur fiche récapitulative**

(RQ : les dossiers E13 et E33 seront accessibles sur demande du jury de délibération ou en cas de réclamations ultérieures – archivage : 1 AN)